

**AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE SANS
CONCOURS
D'ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION
SESSION 2025**

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation auront lieu, au titre de l'année 2025, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Sont admis au recrutement les candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de **nationalité française** ou ressortissant d'un pays membre de **la communauté européenne, ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen**,
- Jouir de ses droits civiques,
- Avoir un casier judiciaire vierge,
- Être en position régulière au regard du service national,
- Être apte physiquement.

Poste ouvert à l'**Institut National Universitaire Champollion** (cf. fiche de poste **annexe 1**)

CORPS	BAP	Emploi-type	Nombre de postes
ATRF	J « Gestion et Pilotage »	Adjoint-e en gestion administrative	1

Le dossier de candidature est constitué :

- D'une lettre de candidature,
- D'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- D'une copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- D'un état des services militaires ou photocopie du livret militaire ou attestation de recensement ou certificat individuel de participation à l'appel,
- De la demande de casier judiciaire complété (**annexe 2**).

(Aucun modèle de lettre de candidature et de CV n'est prévu.)

Il doit être adressé par mail à : recrutements-drh@univ-jfc.fr



Les inscriptions sont ouvertes du **lundi 14 avril 2025 au mardi 13 mai 2025 inclus**. La date de clôture des registres d'inscriptions est également la date limite d'envoi des dossiers par e-mail. **Passé ce délai, toute candidature sera rejetée**

La directrice de l'Institut National Universitaire Champollion arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, une commission de sélection procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats sélectionnés seront convoqués par mail à l'**audition qui se déroulera à l'Institut National Universitaire Champollion durant le mois de juin**.